

undefined - lundi 18 avril 2022

Le Carnet

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Lancement de l'application grand public "Ma Sécurité"

La première application mobile regroupant les services de police et de gendarmerie est disponible gratuitement sur les plateformes de téléchargement d'applications habituelles et sur l'ensemble des téléphones, quel que soit le modèle.

Cette application veut accompagner les citoyens vers la solution la plus adaptée à leurs besoins. Elle offre la possibilité d'être assisté par un gendarme ou un policier, à toute heure de la journée.

Elle comprend : ► les services de pré-plainte et de signalement en ligne ; ► l'accès aux plateformes de démarches administratives en ligne ; ► l'ensemble des numéros d'urgence ; ► les actualités et notifications locales de sécurité ; ► un service de tchat 24 heures/24 et 7 jours/7 avec un gendarme ou un policier, directement dans l'application ; ► des conseils de sécurité et de prévention selon différentes thématiques ; ► une cartographie des points d'accueil, des commissariats et des brigades de gendarmerie autour de chez soi, ainsi que leurs coordonnées et horaires d'ouverture ; ► la plateforme de signalement des points de deal lancée début 2021, notamment à l'origine de plus de 10 000 signalements.

Vous êtes victime de violence, d'un vol, d'une escroquerie ? Vous vous posez des questions sur votre sécurité ? Vous recherchez des conseils ? L'application "Ma Sécurité" est là pour vous apporter des réponses concrètes, faciliter les échanges des citoyens avec la gendarmerie et la police, et donner à chaque utilisateur la possibilité d'alerter plus rapidement les forces de sécurité en cas de nécessité.

Rappelons qu'en cas d'urgence, il faut toujours contacter le 17.